

# CONCOURS

INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
25 AVRIL  
2025

# Fleurir Bezons

À GAGNER  
DES BONS D'ACHAT  
DANS UNE JARDINERIE



Bulletin d'inscription à retirer en mairie, dans les services municipaux,  
ou à télécharger sur [www.ville-bezons.fr](http://www.ville-bezons.fr)  
Retrouvez le règlement du concours sur [www.ville-bezons.fr](http://www.ville-bezons.fr)



Affranchir  
au tarif  
en vigueur  
en cas  
d'envoi  
postal

Madame la Maire  
Hôtel de Ville  
Direction du Cadre de vie  
6, avenue Gabriel-Pétri  
CS 30122  
95 870 BEZONS

## Le concours Fleurir Bezons est ouvert à tous les Bezonnais qui souhaitent participer à l'embellissement et au fleurissement de la notre ville.

### Inscription obligatoire

Pour participer, merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint ou le déposer à l'hôtel de ville, complété de manière lisible, **avant le vendredi 25 avril 2025**.

La pré-sélection de 5 candidats par catégorie, par un jury composé de professionnels spécialisés se fera durant le mois de mai 2025.

- **Catégorie A** : jardins, balcons et fenêtres des maisons, **visibles depuis la rue**
- **Catégorie B** : balcons et fenêtres d'immeubles, **visibles depuis la rue**
- **Catégorie C** : pieds d'immeubles et ensemble des espaces verts des habitats collectifs

*(pour être identifiables, les participants devront accrocher la carte numérotée qu'ils recevront par courrier après inscription)*

Les gagnants seront désignés selon les critères suivants :

- qualité des décorations florales,
- contribution à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie,
- harmonie des couleurs,
- imagination dans les compositions florales,
- originalité.

### 4 prix par catégorie :

**1<sup>er</sup> prix** : un bon d'achat d'une valeur de **450 €** dans une pépinière.

**2<sup>e</sup> prix** : un bon d'achat d'une valeur de **200 €** dans une pépinière.

**3<sup>e</sup> prix** : un bon d'achat d'une valeur de **100 €** dans une pépinière.

Prix de consolation offert à tous les participants.

Renseignements complémentaires et règlement complet du concours sur [www.ville-bezons.fr](http://www.ville-bezons.fr)

La commune de Bezons collecte vos données afin que vous puissiez participer au concours Fleurir Bezons. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et sur vos droits, vous pouvez consulter notre règlement du concours

## Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (la plus complète possible) :

.....  
.....  
.....  
.....

Adresse mail (en majuscule) :

.....@.....

Téléphone : .....

Étage (pour les appartements) : .....

Catégorie (cocher la case correspondante) :

- Maison avec jardin, **visible depuis la rue**
- Balcon(s) et fenêtre(s) d'immeubles, **visible(s) depuis la rue**
- Pieds d'immeubles et ensemble des espace verts des habitats collectifs

Ce bulletin d'inscription est à déposer en mairie ou à renvoyer par courrier à l'adresse : [arretes-voirie@mairie-bezons.fr](mailto:arretes-voirie@mairie-bezons.fr)

**ATTENTION !** Date limite des inscriptions : vendredi 25 avril 2025.